



lettre

Saint-Maximin

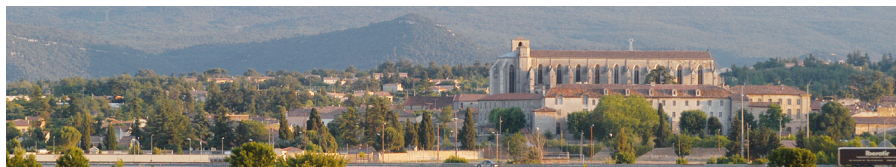
N° ISSN : 1148 649 X

Foire Médiévale de la Quinzaine

Saint-Maximin la Sainte-Baume

Printemps 2011

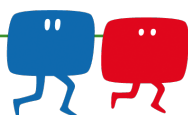
Infos Édito	Pages 2 / 3
Travaux Urbanisme	Pages 4 / 7
Politique de la ville	Pages 8 / 11
Évènement	Pages 12
Associations	L'Écho
Affaires sociales	Page 13
Sports et vie associative	Pages 14 / 15
Économie	Pages 16 / 17
Tribune libre État civil	Pages 18 / 19
Patrimoine	Pages 20 / 21
Culture	Pages 22 / 23



### SAINT-MAXIMIN COMMUNE TOURISTIQUE !

Depuis le 29 novembre 2010, notre ville est dénommée *commune touristique* au sens du Code du tourisme. Ce label constitue la reconnaissance, par l'État, d'un statut et d'une attractivité, mais aussi d'une politique volontariste d'accueil des visiteurs. En effet, cette dénomination est obtenue sur les critères suivants : présence d'un office du tourisme classé, organisation d'animations touristiques et capacité d'hébergement d'une population non résidente. Notre

cité dispose d'un office du tourisme de qualité, classé 2 étoiles. La richesse de la programmation culturelle, associative, des animations proposées aux jeunes et à toute la population se constate tout au long de l'année. La commune a donc déposé un dossier conséquent et évidemment validé afin d'obtenir cette reconnaissance, qui démontre une fois encore que notre ville va de l'avant et se donne les moyens de rayonner au-delà de son bassin de vie.



### EN ROUTE POUR LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE

**tous au numérique !**

*Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?*

Avant le 24 mai 2011 tous les foyers de notre ville devront avoir adapté leur installation TV si ce n'est déjà fait ! À cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne sont pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir !

Si la grande majorité des habitants de notre région captent déjà la télé numérique, certains téléspectateurs reçoivent toujours la télévision analogique. Ces téléspectateurs peuvent voir défiler sur leur poste TV non équipé des bandeaux d'information portant la mention : « *Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 24 mai 2011* ». Cela signifie qu'ils doivent adapter leur installation pour recevoir la télé numérique.

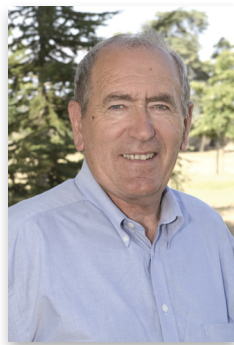
Pour cela, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou une télévision *TNT intégrée* ; par le

satellite (deux offres sans abonnement existent : TNTSAT et FRANSAT) ; et, si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique. Une grande variété de choix existe selon les besoins de chacun !

Pour Philippe Simon, délégué régional de France Télé Numérique, l'organisme public en charge de la campagne d'information : « *Le message est simple : renseignez-vous avant d'agir* ». France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte « tous au numérique ». Un centre d'appel (0 970 818 818\*) et un site internet ([www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)) sont également disponibles. ***Vous pourrez également obtenir des réponses sur la recherche des chaînes, les aides financières, ou toute autre question sur le passage à la télé 'tout numérique' au point info qui se tiendra le 13 avril 2011 place du Souvenir Français de 9 h 30 à 16 h 30.***

\* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h 00 à 21 h 00.

*En continu, toutes les informations,  
les contacts avec votre mairie, la vie  
à Saint-Maximin, en direct sur le  
site de la ville !*



Mes chers concitoyens,

Nous avons déjà bien entamé cette année 2011 qui s'inscrit plus que jamais sous le signe du renouveau de notre ville qui bouge et se modernise, comme vous le constatez tous les jours. Cette dynamique est la réponse aux évolutions qui se jouent sur notre territoire. C'est notre rôle, en tant qu'élus, d'accompagner ces évolutions grâce à des politiques volontaristes. Nos axes d'action sont simples.

Tout d'abord, il faut aménager Saint-Maximin comme une véritable ville. Cela signifie créer des axes de circulation capables d'absorber les flux de voitures qui convergent chaque jour vers notre commune. Cela sera chose faite avec le contournement urbain dont sera dotée la commune d'ici l'an prochain. Cela signifie aussi qu'il faut créer de nouvelles aires de stationnement sécurisées, tout en préservant le caractère et les paysages de notre cité; la réalisation des nouveaux parkings du Souvenir français et de la basilique y contribue. Tout cela en préservant la qualité de vie qui nous est si chère.

Nous devons également faire rayonner notre cité comme elle le mérite, sur son bassin de vie et même bien au-delà. La politique culturelle de la commune est tournée vers cet objectif, ce que le Pôle culturel contribuera encore à renforcer, en donnant une nouvelle dimension à une programmation déjà très riche et ouverte. La préservation et la promotion de notre patrimoine, véritable facteur d'attraction touristique, y participent également, avec de nombreux projets en cours. Et nous sommes fiers d'avoir été reconnus « commune touristique » par l'État !

Enfin, nous travaillons à faire vivre notre cité, grâce aux très nombreuses animations organisées à destination des jeunes, des quartiers, grâce aussi aux actions menées en faveur de la foisonnante vie associative qui est la nôtre, grâce aux diverses manifestations organisées dans notre ville à destination de ses habitants mais aussi des nombreux visiteurs que nous accueillons toute l'année. Bien sûr, nous poursuivons notre politique de redynamisation du centre-ville, en partenariat avec les acteurs économiques locaux.

Nos efforts sont tournés vers une préoccupation quotidienne : répondre au mieux aux besoins de notre population et je m'appuie pour cela sur le travail de nos services municipaux, animés par l'attachement à l'intérêt général et au service public. Ce printemps s'annonce riche et vivant à Saint-Maximin. Je vous souhaite d'en profiter.

Votre maire  
*Alain Pénal*

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Alain Pénal". The signature is stylized and written in a cursive-like font.

Directeur de la publication : A. Pénal  
Rédacteur en chef : O. Roman  
Comité de rédaction : A.-M. Lamia, C. Strunz-Amorello  
Maquette : Service Communication (stagiaire : Manon Mollica).  
Photographies : P. Robin, associations.  
Impression : Delta Color - N° ISSN : 1148 649 X - 6800 exemplaires.

## 2010 : LE PROJET URBAIN CONTINUE DE PRENDRE VIE



Parking du Souvenir français, parking Antarès, rue du cimetière, impasse des aires : 836 000 € HT.  
Subventions - Conseil général du Var : 117 350 € - Conseil régional PACA : 82 500 € - État / FISAC : 45 000 €



Rue Vaucanson : 204 000 € HT.  
Subventions - Conseil général du Var : 42 300 €  
Conseil régional PACA : 30 200 €



Traverse des tilleuls



Rue Carnot : 300 000 € HT.  
Subventions - Conseil général du Var : 70 900 €  
Conseil régional PACA : 43 800 €



Chemin Aurélien

## GRÂCE AUX NOMBREUX TRAVAUX RÉALISÉS POUR VOUS



Lotissement 'Les Althéas'



Accès gendarmerie

Tout part d'une vision globale pour notre cité : une ville plus accessible, où les citoyens se sentiront en sécurité en tant que piétons et pourront se déplacer aisément en tant qu'automobilistes.

Pour cela, la municipalité aménage de véritables parkings à proximité du centre-ville, et crée les liaisons piétonnes qui permettent de le rejoindre plaisamment et en toute sécurité, que ce soit pour se rendre sur son lieu de travail, pour faire ses courses ou pour profiter son patrimoine.

Plus largement, il s'agit aussi d'encourager la marche à pied comme mode de déplacement dominant dans le cœur de ville, et de le rendre à ses habitants et à ses admirateurs.

Le projet d'un nouveau plan de circulation y contribuera grandement.

### Le parking de la basilique bientôt en service !



Parking Lei Garrus





Chemin Sorbière



Petit Rayol



Chemin du Deffends



Les chemins des quartiers ne sont pas en reste ; ils bénéficient d'une véritable remise en forme.

Ainsi, tous les Saint-Maximinois conservent leur qualité de vie tout en profitant des progrès de la modernisation urbaine.

Enfin, la communauté de communes Sainte-Baume-Mont-Aurélien a installé, dans plusieurs points de la ville, des colonnes de tri sélectif, pour que chaque habitant puisse effectuer ce geste citoyen désormais indispensable au développement durable !



Chemin des oliviers

## L'ACTION FAÇADES

Depuis le lancement de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en 1991 reliée depuis 1995 par une convention signée avec le PACT-ARIM, cabinet de conseil en architecture, qui assure une mission de conseil et d'assistance technique auprès des particuliers et des professionnels, une opération de réfection des façades du centre ancien a permis jusqu'à ce jour d'aider au ravalement de



- **Subvention 40 %**  
Place de l'hôtel de ville  
Rue du général de Gaulle
- **Subvention 30 %**  
Rue de la République  
Rue Colbert  
Rue Marceau  
Rue Denfert - Rochereau  
Place Martin Bidouré  
Boulevard Bonfils  
Place Malherbe  
Boulevard Jean Jaurès
- **Subvention 20 %**  
Reste du périmètre

290 façades correspondant à 201 immeubles.

Cette collaboration a permis de subventionner à hauteur de 343 149 € pour un montant total de travaux de 2 100 170 €.

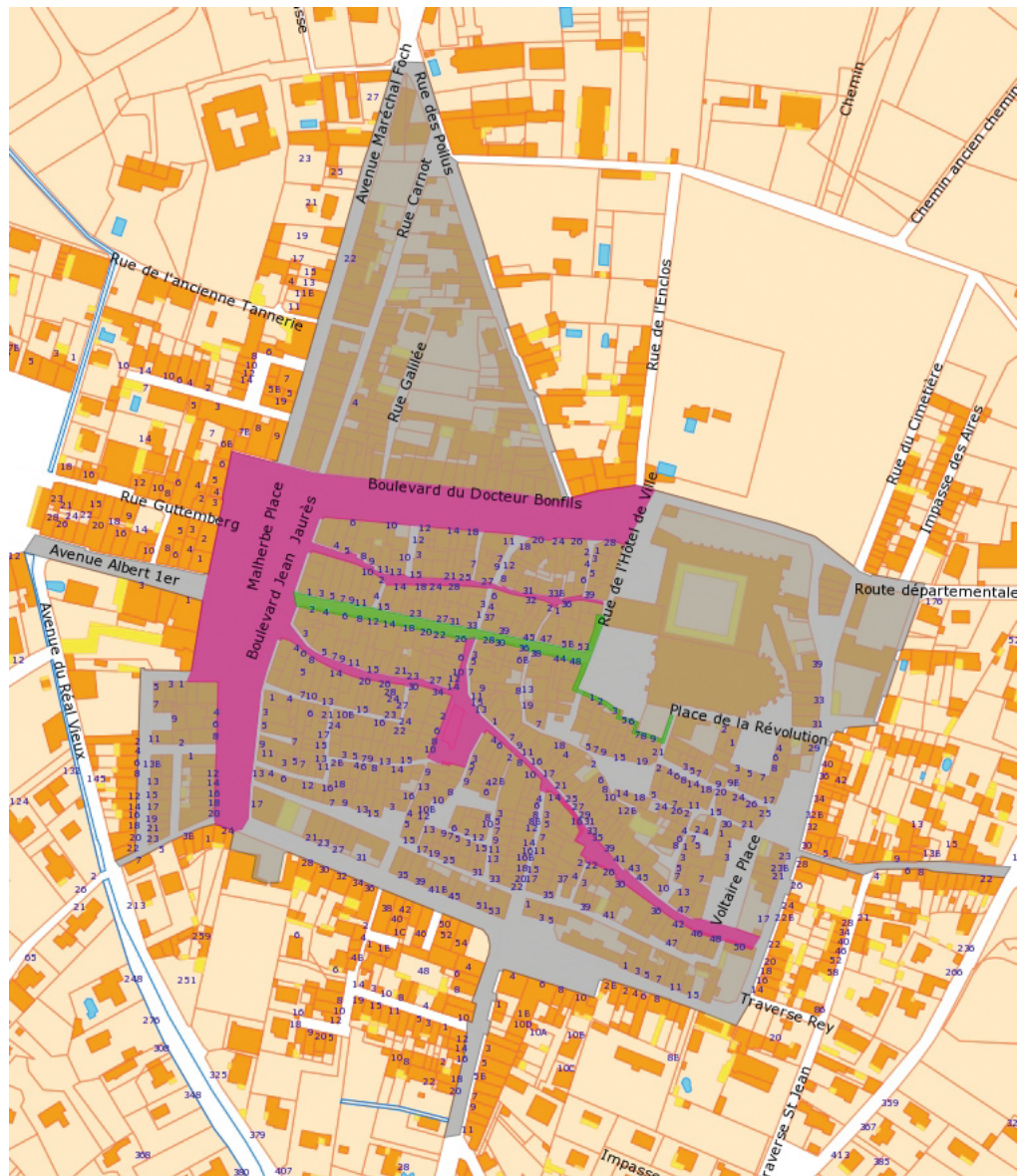
Le succès de cette action a incité la commune à la poursuivre ; le montant des subventions annuelles est de l'ordre de 20 000 €.

Le suivi administratif des dossiers est assuré par le service Urbanisme ; le règlement de l'Action Façades définit les conditions d'aide au ra-

valemment des façades et notamment le montant de subvention.

L'intégration ou la dissimulation des climatiseurs est également subventionnée. La subvention est de 50% du coût de travaux avec un plafond de subvention de 500 €. Ces travaux sont examinés au cas par cas par la commission municipale chargée de l'Action Façades.

Pour tout renseignement,  
contacter le service Urbanisme.  
Mairie annexe  
04 94 86 50 10  
[urbanisme@st-maximin.fr](mailto:urbanisme@st-maximin.fr)





### LE PRINTEMPS DES QUARTIERS 2011

Cette 9<sup>ème</sup> édition du Printemps des Quartiers va connaître une évolution notable. En effet, tout en gardant ce côté convivial et festif si important pour bien vivre ensemble, le rapprochement des habitants et des élus autour des projets pour la ville va être renforcé. Expérimentée l'année dernière avec des panneaux expliquant le projet urbain, cette approche, qui a été très bien accueillie par les habitants, va être développée cette année.



Ainsi, en fonction des quartiers, vous pourrez être informés, à l'aide de nouveaux grands panneaux explicatifs, sur les thématiques suivantes :

- La politique culturelle, avec l'arrivée prochaine du Pôle Culturel,
- La politique sportive et le futur parc des sports,
- L'urbanisme,
- La politique de la ville,
- Les grands travaux.

Les élus en charge de ces projets seront là pour être à votre écoute et répondre à vos questions.



De plus, afin de faciliter la communication auprès du plus grand nombre, un courrier émanant de Monsieur le maire sera joint au tract habituel et distribué dans les boîtes à lettres avant la date correspondant à chaque quartier. Le programme global sera bien sûr disponible sur le site de la ville et dans les points de distribution habituels.



Par ailleurs, nous avons déjà rencontré chaque association de quartier et habitant volontaire afin de fixer à l'avance les dates retenues (cf. dates ci-jointes) cela dans le but de travailler avec chacun un programme spécifique fort de

la diversité des identités de nos quartiers, qui constitue une richesse pour notre commune.

Ainsi, ces printemps festifs et citoyens ne cessent d'évoluer pour être plus proches des citoyens.

N'hésitez pas à contacter le service Politique de la Ville (04.94.59.39.75) pour plus de renseignements.



### MAI

- Vendredi 6 soir : Quartier Rabassière
- Samedi 7 soir : Quartier Saint-Mitre
- Vendredi 13 soir : Quartier Rayol
- Samedi 14 midi : Chemin du Moulin
- Samedi 14 soir : Quartier des fontaines
- Vendredi 20 soir : Quartier des Hauts de Resty
- Samedi 21 soir : Quartier du Deffends
- Samedi 28 midi : Quartier des 2 Routes
- Samedi 28 soir : Quartier Régalette

### JUIN

- Vendredi 3 soir : Quartier Glacière
- Samedi 4 soir : Quartier Peyrouas / Les Portes du Soleil
- Vendredi 10 soir : Quartier Barcelone
- Samedi 11 soir : Centre ville Bidouré
- Vendredi 17 soir : Quartier Argérie
- Samedi 18 midi : Quartier Centre Ville / Barboulin



## CARNAVAL !

Le vendredi 25 mars après-midi, la ville a organisé le carnaval en partenariat avec les écoles de la commune. Du boulevard Bonfils à la place de l'hôtel de ville, en passant par la place Malherbe, tous les enfants déguisés ont défilés sur un parcours jalonné de surprises colorées et musicales assurées par très nombreux artistes de rue, avant de retrouver les pirates et de parcourir 'le jardin du vent' à l'Enclos. Avec le soleil au rendez-vous !



## FÊTE DE LA JEUNESSE ET ANIMATIONS D'ÉTÉ

Comme chaque fin d'année scolaire, la mairie organisera une scène ouverte dans la cour de la future Maison Communale des Services à la Population (ex MJA). Les jeunes sont invités à venir partager leur talent. La fête se poursuivra avec une soirée DJ pour passer symboliquement de la période scolaire à la période des vacances estivales. N'hésitez pas à venir vous inscrire si vous voulez passer sur scène. C'est aussi le jour des inscriptions aux activités d'été que le service Politique de la Ville met en place tous les jours des mois de juillet et août pour les enfants à partir de 6 ans.

### FESTIVAL DE POÉSIE : POÉTIQUE DE LA VILLE

Cette année, le Festival aura lieu du 4 au 17 avril.

Deux semaines où vous êtes invités, à l'échelle de la ville, à voir la vie poétiquement. Pour cela, de très nombreux ateliers sont organisés avec les écoles, les maisons de retraite, les maisons de quartier et autres lieux partenaires.

À ne pas rater : le vernissage du samedi

9 avril au musée Louis Rostan rénové, où aura lieu, en plus des ateliers, une grande exposition de livres d'artistes.

N'hésitez pas à contacter le service Politique de la Ville ou à consulter le site internet de la ville.

> [www.st-maximin.fr](http://www.st-maximin.fr)



Exposition des travaux réalisés par des enfants et adultes amateurs lors d'ateliers et stages animés par les artistes.



#### PROGRAMME

Exposition de livres d'artistes au Musée Rostan, du 4 au 16 avril, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h (autres horaires sur rendez-vous auprès de la médiatrice culturelle- 04 94 59 39 75).

**Le jeudi 7 avril**, de 18 h à 20 h : poésies numériques à l'amphithéâtre du lycée Maurice Janetti avec l'artiste Philippe Castellin.

#### Vernissage le samedi 9 avril :

- de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h : performance de rue interactive (TV Poubelle) au Musée Rostan par les artistes Bernard Destouches et Jean-Pierre Sevelier.

- de 13 h 30 à 17 h : atelier d'écriture au Musée Rostan par l'écrivain Michel Suzzarini.

- à 17 h : conférence de Véronique Vassiliou sur les livres d'artistes.

- à 18 h : lecture avec Véronique Vassiliou, Carla Bertola et Alberto Vitacchio.

- à 18 h 30 : apéritif.

**Le jeudi 14 avril** de 16 h à 18 h, conférence d'Hervé Le Tellier à la salle des fêtes sur la passion de son métier. En partenariat avec l'association FOL 83 et Lire & Faire Lire de Saint-Maximin.

**Le samedi 16 avril** à 19 h, lecture des textes d'Hervé Le Tellier par l'artiste lui-même au musée Rostan.

**Le samedi 16 et dimanche 17 avril**, atelier d'écriture au Musée Rostan par l'association *Jetons l'Encre* avec Hervé Le Tellier. Horaires et inscriptions auprès de Danielle Masson : 06 27 20 42 60 / [daniellemasson.83470@sfr.fr](mailto:daniellemasson.83470@sfr.fr)

Durant les deux semaines, de nombreux ateliers avec les partenaires :

Écoles Jean Moulin, Grand Pin, Victor Hugo, Jean Jaurès, Marie-Madeleine. Collèges Leï Garrus, Henri Matisse. Lycée Maurice Janetti, L.E.A.P. CP83. Ainsi que : l'EHPAD, le foyer l'Espèrière, la maison de retraite Marie-Madeleine, le centre médico-psychologique, la maison de quartier du Deffends, l'association *Jetons l'encre*, le foyer l'Acampadou.



#### LES COLLÉGIENS EN SCÈNE

Consciente de l'importance de ce partenariat, la ville travaille en étroite collaboration avec tous les établissements scolaires.

C'est dans ce cadre que le vendredi 27 mai en soirée sera organisée la fête des collèves. Elle représente chaque année le premier événement important de la saison au jardin de l'Enclos. Elle met en lumière tout le travail effectué durant l'année avec les adolescents des collèges Henri Matisse et Leï Garrus qui participent à des ateliers culturels. Au programme, comédies musicales, chants, groupes de rock, etc. En plus de la buvette tenue par le Secours Populaire, il y aura cette année, dès la fin de l'après-midi, des animations assurées par les jeunes et leurs professeurs, ainsi que des stands de prévention.

## VACANCES DE PRINTEMPS

L'accueil de loisirs municipal sera ouvert du lundi 18 au vendredi 29 avril 2011.

Les inscriptions et l'accueil des parents (accompagnés des enfants) commenceront le vendredi 8 avril 2011 de 18 h à 20 h, puis du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 au service Politique de la Ville (Maison de la Jeunesse et des Associations – boulevard Rey).

Les animatrices et animateurs de la ville prépareront de nombreuses activités et sorties sur le thème de la foire médiévale de la Quinzaine, pour faire passer de bons moments aux petits comme aux grands de 6 à 17 ans, avec, comme l'année dernière, la possibilité pour les plus petits de tenir un stand durant la fête médiévale les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2011.

Les plus grands à partir de 14 ans auront l'opportunité de s'investir en réalisant des travaux dans le domaine de l'espace public ou dans les bâtiments communaux, avec le soutien des Services Techniques de la ville. Il s'agit pour ces adolescents d'une véritable initiation au monde du travail. Tous ces efforts sont récompensés par



un séjour à l'étranger, en présence des animateurs qui les accompagnent tout au long du chantier.





### Un peu d'histoire ...

Cette Foire fêtera cette année son 731<sup>ème</sup> anniversaire. En effet, c'est en 1280, lors de l'élévation des reliques de sainte Marie-Madeleine, que Charles II d'Anjou décida de donner foire franche à Saint-Maximin tous les ans, quinze jours après Pâques, d'où son nom de Foire de la Quinzaine.

Grand rendez-vous commercial et artisanal lors des siècles derniers, elle était tombée en désuétude depuis quelques années.

L'édition 2010, comme les années précédentes depuis que la Foire de la Quinzaine a été recrée, a apporté rêves et plaisirs aux milliers de visiteurs qui se pressaient dans les ruelles du quartier médiéval et autour de la basilique. Rêve de se retrouver soudain au cœur de ce Moyen-Âge si peu connu, avec ses petites gens, ses chevaliers et seigneurs, ses gueux et taverniers. Plaisir des yeux et des papilles, à la découverte de ses métiers anciens, son artisanat, ses costumes et ses saveurs quelques peu oubliées.

30 Avril / 1<sup>er</sup> Mai 2011



## Foire Médiévale de la Quinzaine

### Saint Maximin a su renouer avec son passé

Camps de vie, défilés, animations, démonstrations, spectacles, tavernes, artisanat, le tout dans le plus pur esprit médiéval, ponctueront ces journées qui sauront faire pétiller les yeux des enfants et des plus grands.

Entrouvrons la porte du temps et retrouvons-nous, pour notre plus grand plaisir, dans cette petite bourgade de la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. Ripaillons, festoyons et dansons sans avoir peur de marcher dans la paille, dans un quartier historique où, l'espace d'un instant, tout témoignage du temps présent est gommé d'un coup de baguette magique.

Afin de vous immerger parfaitement dans ce siècle lointain, « L'Atelier des Remparts » vous propose une location de costumes pour gentes dames et beaux sires, sans oublier damoiselles et damoiseaux. Vous pourrez retrouver les dates et heures de location dans le programme détaillé, prochainement disponible.

Organisation : Service Culturel / Partenaires : Comité des fêtes - Office Municipal du Tourisme - École Sainte Marie-Madeleine - Art Temporel - Les doigts de fées - Archipel des Arts - Les amis de la basilique - Hippothéra - Service Politique de la Ville - Centre Social et Culturel - Mohicans Saint-Maximinois - Plaisir du sport en Provence.



Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'Association fonctionne une fois par semaine de septembre à juin dans les locaux de l'espace de la gare mis à disposition gracieusement par la mairie ( qu'elle en soit remerciée).

Le groupe s'enrichit chaque année de nouveaux adhérents qui amènent des idées autres et viennent partager nos bons moments. Nous nous sommes cette année concentrés sur la peinture à l'huile essentiellement et occasion-

nellement l'acrylique sous la direction d'un professeur lui-même artiste expérimenté venant de Besse sur Issole.

Pour cette année 2011 nous avons programmé plusieurs expositions locales et régionales dont la prochaine aura lieu au vignoble Arnaud du 15 mars au 15 avril. Les curieux y sont chaleureusement conviés.

Un stage de peinture au couteau d'une durée de 2 jours est également organisé très prochainement chez un artiste de la région lui-même professionnel spécialisé dans cette technique. Chacun se réjouit de cette expérience.

En dehors des heures de cours habituelles, des sorties expositions et mu-

sées sont au programme avant la fin de l'année scolaire.

Compte tenu de la surface des locaux et du matériel à notre disposition à Saint Maximin, 2 ou 3 places maximum restent encore disponibles pour ceux qui souhaiteraient partager les « savoir faire » dans la bonne humeur . La peinture est un excellent moyen d'expression dans lequel chacun peut développer son talent ou du moins ses envies . Sans avoir la prétention d'être des artistes à part entière ,les membres de l'atelier Aurélia éprouvent un réel plaisir et sont très heureux de se retrouver chaque semaine.

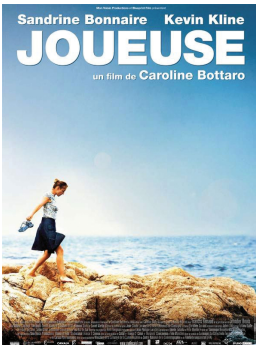
Marcelle RIDEL, Présidente.

Voici venir les beaux jours et la 3<sup>ème</sup> édition du Printemps des Jeux !  
Du 14 au 16 avril 2011

Proposé par l'association Saint-Maximinoise



### Jeudi 14 Avril



20 heures : **Ciné débat** au Lycée Janetti.

#### Film : 'Joueuse'

De Caroline Bottaro.

Avec Sandrine Bonnaire, Kevin Kline.

*L'histoire d'une femme de chambre dans l'hôtel d'un petit village corse qui se passionne pour le jeu d'échecs. Cette passion va modifier sa vie et ses relations...*

**Débat** : le rôle du jeu dans notre vie.

### Vendredi 15 Avril

**Réservé**, comme chaque année, en avant-première aux classes de primaires de la ville.

### Samedi 16 Avril

De 10 heures à 18 heures, **venez tous redécouvrir le plaisir de jouer**, dans les rues du centre ville (Place de la Mairie, Place Salusse, Ancienne Crèche, Place Barboulin, Jardin de l'enclos, ...)

Avec l'aide de notre jeu de piste vous serez enchantés par l'univers du jeu ou plutôt des jeux comme les jeux de constructions, les jeux du Monde, les jeux surdimensionnés, les jeux de société, les jeux de cartes, les jeux mathématiques, les jeux de plein air, les jouets rustiques...

A noter aussi cette année la présence d'une *urne des suggestions Saint-Maximinoise*.

Pour en savoir plus, veuillez contacter Mr Collin au 04 94 59 72 54 - Mail : [collin.christophe@club-internet.fr](mailto:collin.christophe@club-internet.fr) ou consulter notre site : <http://agissez-dans-votre-ville.over-blog.com/>

## ART EMPOREL

### *Stage aquarelle, recherche et création, avec Laurence Gallard*

Vendredi 1<sup>er</sup> avril de 12 h 00 à 17 h 30 - Salle Thalys à l'espace de la gare

Pour tous renseignements et inscription :

06 70 90 16 00 / Courriel : laurence.gallard@wanadoo.fr

### *Exposition*

Atelier aquarelle « le monde moyenâgeux »

Atelier enluminure « la légende d'Arthur »

A la foire médiévale de la quinzaine samedi 30 avril et dimanche 1<sup>er</sup> mai

Un atelier enluminure gratuit est proposé au public de tout âge

Mais aussi

### *Techniques du dessin avec Nathalie Demazeau*

Topographe diplômée ingénierie et architecture

Lundi de 9 h 30 à 11 h 30

### *Aquarelle avec Laurence Gallard*

Diplômée de l'Ecole supérieure d'art moderne (E.S.A.M.)

Lundi de 14 h 00 à 16 h 30 ou 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 13 h 30 à 17 h 30

### *Initiation à l'enluminure avec Laurence Gallard*

Diplômée de l'Ecole supérieure d'art moderne (E.S.A.M.)

Jeudi de 9 h 00 à 11 h 00

### *Peinture à l'huile, acrylique avec Jean-Luc Myskowski*

Diplômé arts déco et graphisme

Jeudi de 14 h 30 à 17 h 00

### *Art de l'encadrement avec Sylvie Héraul*

Stages de 3 ou 4 séances - Vendredi de 9 h 00 à 11 h 00

Plus d'infos sur le site de l'association : <http://www.artemporel.info.s>



**ARC en CIEL**

L'Association Arc en Ciel vous convie à son exposition de peinture à l'huile, les 21 et 22 Mai 2011 de 10 h à 18 h, salle Nord de la Mairie.

Un tableau sera mis en loterie à cette occasion.

Le vernissage aura lieu le 21 Mai à 18 h 30.

A noter également : exposition de peintres amateurs regroupant toutes les associations de Saint-Maximin et de ses environs, le samedi 2 juillet 2011.

Pour tous renseignements et inscriptions:

Tél.: 08 77 08 69 52 - 06 88 09 02 79

Mail: neff.helene@gmail.com



### **LA VOIX AURELIENNE**

Appréciée des Saint-Maximinois, la chorale «La Voix Aurélienne» s'est pourvue d'une nouvelle organisation. Lors de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2011, le nouveau Conseil d'Administration a été élu à l'unanimité. Puis le bureau a été formé le 27 janvier lors de la première réunion du CA. Robert Blanc devient le Président de l'association, assisté à la vice-présidence de Philippe Blanc ; à la trésorerie est élu Jean Pierre Demerens, et Arlette Hagron est en charge du secrétariat. Les nouveaux membres intégrés au Conseil d'Administration sont Dominique Bizot, Simone Couderc, Olivia Darche, Madeleine Demerens, Geneviève Soletti.

Forte de cette nouvelle équipe, la Voix Aurélienne a de nombreux projets. Avec un répertoire varié alliant classique et chansons contemporaines, la chorale se produira lors du Festival des Chorales, au mois de juin, à Saint Maximin, et également hors les murs, dans le cadre d'échanges inter chorales.

Nous aurons l'immense plaisir de participer, comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises, à l'oratorio de Michel Garnier «Marie de Magdala». Deux dates sont à retenir :

- Le 15 Avril à Cassis,
- Les 22 et 23 juillet, pour deux représentations, aux Saintes Maries de la Mer.

Un déplacement dans la ville jumelle de San Vincenzo est également prévu pour l'automne.

Les choristes, fidèles à la Voix Aurélienne, restent très motivés pour vous présenter, sous la précieuse direction de notre chef de chœur, Jean Pierre Gregoire, des concerts agréables.



Le slogan de la Fédération Française de Randonnées Pédestres est : *un jour de sentier, huit jours de santé.*

A ce jour, en France, les chiffres concernant la randonnée sont : 207.000 adhérents, 20.000 bénévoles, 3350 clubs ou associations, 180.000 kms de sentiers balisés.

Notre association fait partie de cette grande et belle famille et elle se porte bien. Depuis 2001, date de sa création, elle propose à ses adhérents des randonnées dans cette belle Provence ! Tous les 15 jours, le dimanche, nous chaussons nos « godillots » prenons le sac, le ravitaillement et nous voici partis pour une journée de marche. Dans les bois, les massifs, sur les crêtes, dans les vallons, nous marchons. Nous enfilons les kilomètres : 10,15,20 kms, le soir nous rentrons fourbus mais heureux !

D'autres fois nous partons en week-end randonnées- raquettes. Toute une journée nous marchons dans la neige

en suivant un guide qui nous conduit dans des endroits merveilleux. De plus nous retrouver dans un gîte favorise nos relations et produit un caractère festif à nos retrouvailles.

Enfin en juin avant de nous séparer, nous partons en montagne, un week-end, et là aussi nous découvrons des sites à nous couper le souffle !!

Il faut attendre septembre pour la reprise ; elle se fait en même temps que le forum des associations qu'organise la ville de St Maximin, pour cette manifestation et d'autres encore, nous la remercions.

Voilà la vie de cette association gérée par des bénévoles et je profite de cet article pour les remercier.

Hélène Caron, présidente.

ASSOCIATION TOU'Z'AZIMUTS  
372 ancien chemin de Sceaux  
83470 St Maximin la Ste Baume  
Tel : 04 94 04 25 59 - 06 30 77 70 20

## 太极拳

Venez découvrir le T'ai Chi Chuan et l'épée chinoise avec l'Association  
**LA VAGUE**

(le T'ai Chi Chuan à la base est un art martial, il est devenu Gymnastique Douce. Il peut être pratiqué par tous, sans distinction d'âge ou de sexe...)

Lundi : École P. Barles - 18 h 00  
Vendredi : École P. Verlaine  
18 h 00

(Cours d'essai proposé)

Tél . 04 94 78 15 44



Le Comité des Fêtes de Saint Maximin organise le dimanche de Pâques (24 avril), à 11h30 , la

*chasse aux oeufs*, au Jardin de l'Enclos pour les enfants jusqu'à 10 ans.

Inscription obligatoire.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme.

En cas de pluie, rendez-vous le lundi.



*L' Association ENVIEBIO sera présente au Salon du Bien être et Bio, les 9 et 10 Avril 2011 à la salle des Fêtes de Saint-Maximin la Sainte-Baume*

Activités du 2 <sup>ème</sup> trimestre	Intervenants	Lieu	Date
Conférence sur la Kinésiologie	Brigitte Seingier	Saint-Maximin Salle Neptune	10 mars 2011
Spectacle magie	Karédas	Salle Blanc	23 mars 2011
Cueillette de plantes comestibles	Chez Chantal	Seillons	16 avril 2011
Cueillette de plantes comestibles	Chez Muriel	Saint-Maximin	23 avril 2011
Films sur l'environnement	Commission film	Seillons	6 mai 2011
Atelier de diététique	Jeannine Dussouchet et CH. Seneclauze	Saint-Maximin Salle Neptune	20 mai 2011
Conférence sur les énergies renouvelables	G. Dussouchet	Seillons	9 juin 2011

Contact : G. Dussouchet - 06 83 27 43 54 - [georges.dussouchet@orange.fr](mailto:georges.dussouchet@orange.fr)

## *Danse Contemporaine et Afro-contemporaine* *L'association Alizé Geste ouvre ses cours et ateliers de danse*

Créée depuis septembre 2005 à Saint-Maximin la Sainte-Baume, l'association se fait tout d'abord connaître auprès d'un public composé de parents, d'enfants et d'enseignants, par ses interventions dans les écoles de la commune.

Depuis sa présence au forum des associations de Saint-Maximin en septembre 2010, l'association Alizé Geste, en pleine évolution, cherche à développer des sensibilités artistiques et créatives par la transmission d'une culture et d'une connaissance de la danse contemporaine et afro-contemporaine.

**Pour les enfants, à partir de 5 ans,** des séances de danse sont ouvertes le mercredi de 10 h à 12 h. Ces séances visent à :

- Stimuler la créativité des enfants par la transmission d'une pratique corporelle et ludique.
- Développer la concentration par l'écoute de la pulsation, des rythmes et de divers univers musicaux.
- Faire découvrir un langage corporel relatif à la danse contemporaine.

**Pour les adolescents et les adultes,** un Atelier de danse Afro-contemporaine est ouvert le mercredi de 17 h à 19 h 30. Il s'agit là de :

- Favoriser des connaissances fonctionnelles et expressives du corps.



*Pour moi, la danse reste un mode d'expression aux facettes métissées, tant par sa forme en perpétuelle transformation que par l'utilisation de son espace vers de multiples expériences.*

*Je m'inspire de la diversité des cultures, tout en restant libre d'une certaine interprétation.*

*On a tous un potentiel important d'énergie, on ne sait pas toujours comment s'y connecter et s'en servir. L'énergie des hommes se nourrit d'elle-même, c'est un aller-retour permanent qu'il faut entretenir et réactiver. Parfois cette énergie est fluide, continue et peut être aussi impulsive et saccadée. C'est ce que j'ai pu explorer à travers mon parcours dans la danse. Mon expérience en danse afro-contemporaine m'a apporté à la fois la possibilité de canaliser cette énergie et de l'extérioriser.*

*Brigitte Petit*

- Utiliser les éléments « espaces » et « relation aux autres ».
- Mettre en place un apprentissage de cellules chorégraphiques utilisant des mouvements de danse africaine. Ceci dans une relation d'écoute et de regard sur la culture d'aujourd'hui et nos diverses origines à travers la danse.

Les cours se déroulent salle Elysium, MJA de Saint-Maximin.

**Contact: B.PETIT**  
06.82.23.54.12



### Le Centre Communal d'Action Sociale ou l'aide sociale en action !



Le C.C.A.S. de Saint-Maximin apporte toute l'année son soutien aux citoyens qui en ont besoin, et organise des actions dans le but de renforcer le lien social.

Ainsi, en 2010, plus de 170 personnes ont été aidées sous la forme de bons, et 37 familles ont reçu une aide pour payer une partie de leurs factures. Environ 1200 colis de Noël ont été distribués à nos aînés.

Le C.C.A.S., c'est aussi au quotidien une assistance au montage de dossiers pour obtenir les aides sociales gérées par le département.

Enfin, le C.C.A.S. gère l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes *Aux Trois Tilleuls* et le foyer *L'Espériere* qui offrent aux familles un vrai service d'accueil, médicalisé pour le premier, pour les anciens.



50 ans après leur union, Jeannot et Juliette Payan se sont à nouveau dit «oui» lors de leurs noces d'or qui se sont déroulées dans la salle des mariages. Émotion et joie étaient palpables en ce moment unique.

Nous souhaitons à ce 'jeune' couple de longues années de bonheur !

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)  
Mairie  
Place de l'Hôtel de ville  
Tél. 04 94 72 93 01

### Des nouvelles des Trois Tilleuls

Le lundi 20 décembre 2010, les résidents de l'E.H.P.A.D. « Aux Trois Tilleuls » et le personnel ont reçu les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. de Saint-Maximin, représenté par Mme Simone Couture, vice-présidente, les élus ainsi que M. Alain Pénal, maire de Saint-Maximin, pour le repas de Noël préparé par les cuisiniers de l'établissement.

Les familles ont été conviées à partager la bûche de Noël et le spectacle de fin d'année.

Une ambiance de fête et de gaieté avait envahi les Trois Tilleuls !

Le 30 janvier dernier, l'E.H.P.A.D. a fêté les 100 ans de Martine Paul en



présence de son fils Jean-Claude et de sa belle-fille Danielle, de ses amis, des résidents, du personnel, de la direction, des élus et de Monsieur le maire.

Martine Paul est née le 30 janvier 1911 à Gonfaron.

Elle s'est mariée avec Lucien en 1930 ;

aujourd'hui veuve, elle est entourée sur la photo de son fils, de son petit-fils et de ses arrières petits-enfants.

Nous sommes ravis de lui souhaiter à nouveau un très joyeux anniversaire, avec tous nos vœux de santé !

### LES ASSOCIATIONS EN PRATIQUE : ORGANISER DES VOYAGES

Toute association a le droit d'organiser occasionnellement des voyages pour ses membres sans devoir disposer de l'agrément tourisme. Mais, et même si l'on fait appel à un prestataire agréé, il faut prendre un certain nombre de précautions tant au niveau des assurances que du prix facturé aux adhérents.

Quel que soit le type de sortie, le planning, l'itinéraire et les horaires doivent

être prévus précisément, ainsi que les repas et les couchages sans oublier de tenir compte des possibilités physiques (âge, handicap) et financières des membres de l'association.

Le tarif de la sortie pour les membres doit être exactement identique au coût de revient. En effet, la loi 1901 interdit d'avoir « un but autre que de partager des bénéfices » et de pouvoir « attribuer aux associés, en dehors de la reprise des apports, une part quelconque de biens de l'association ».

Faire bénéficier les membres d'un prix inférieur aux coûts de la sortie (voire de la gratuité) pourrait contrevenir

à ces dispositions et remettre ainsi en cause le caractère non lucratif de la gestion, avec ses conséquences fiscales.

On ne peut non plus fixer un tarif plus élevé afin de financer les activités de l'association, ce qui lui ajouterait une activité commerciale. Si besoin, il vaut mieux faire simultanément un appel au don auprès des adhérents qui participeront à la sortie.

Il est donc nécessaire d'évaluer précisément les coûts: kilométrage, autoroute, tarif des transports ferroviaires ou aé-

riens, repas, couchage, etc., en faisant établir des devis. Le choix se fera ensuite en fonction des prix, mais aussi de la qualité de la prestation, notamment au niveau du suivi, du confort, etc.

Si les véhicules des membres sont utilisés, il faudra que ceux-ci conservent les justificatifs de frais qui devront leur être remboursés par l'association. Leurs contrats d'assurance-auto personnels

**« L'obligation de sécurité d'une association envers ses membres est une obligation de résultat lorsque les membres sont tenus de s'en remettre entièrement à la vigilance de l'association. Elle est une obligation de moyens lorsque les adhérents ont une pratique active les obligeant à prendre certaines précautions élémentaires. L'association n'est alors tenue qu'à mettre en œuvre les moyens propres à éviter aux membres tout danger. Elle doit ainsi veiller à ne pas manquer à son obligation de prudence ou de diligence (tels un défaut ou un mauvais conseil, une mauvaise appréciation des risques). »**

devront couvrir ce type de sortie, faute de quoi l'association devra souscrire auprès de son propre assureur une garantie pour couvrir le risque à la place de l'assureur de l'adhérent.

Au moment du départ, si toutes les conditions de sécurité ne sont pas réunies (notamment au niveau de la météo), il vaut mieux différer la sortie. Les règles de sécurité doivent être scrupuleusement suivies. En voiture, chaque passager doit avoir une place et être ceinturé. Afin de rester concentré sur la conduite, l'itinéraire doit avoir été

bien préparé. Évidemment, le Code de la route doit être respecté (attention à l'alcool festif!).

Si l'association a recours à un prestataire, il faudra s'assurer de ses références. Le port de la ceinture est obligatoire aussi dans les transports en commun qui en sont équipés. Le chauffeur doit pouvoir justifier de son permis de conduire en cours de validité. Il faut

enfin veiller à ce que le prestataire soit assuré et que le contrat d'assurance de l'association prévoit bien la responsabilité en tant qu'organisateur du déplacement.

En outre, il faut vérifier que les adhérents et les personnes encadrant la sortie disposent d'une assurance responsabilité civile.

Si des mineurs participent au voyage, il faut d'ailleurs prévoir l'encadrement suffisant, demander aux parents de souscrire une assurance pour les activités physiques et informer largement sur le programme prévu.

Les organisateurs informeront leur assureur de tous les détails de l'organisation de la sortie, et vérifieront ainsi qu'ils sont bien couverts.

À ne pas oublier : la trousse de secours, un téléphone portable. Et il est toujours intéressant d'avoir un membre formé aux gestes de premier secours.

D'après C.Vaillant, « Voyages entre adhérents, principes de précaution », in Associations mode d'emploi, numéro 116, février 2010.

## DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU À SAINT-MAXIMIN

Un des objectifs du service Sports et Vie Associative de la commune est de faire découvrir la pratique du sport de haut niveau aux jeunes sportifs amateurs Saint-Maximinois.

Pour cela, nous avons profité entre autres des manifestations initiées par le conseil général du Var pour accueillir dans notre ville plusieurs clubs sportifs professionnels.

En effet, des missions d'intérêt général ont été mises en place par le département, avec pour objectif de délocaliser les entraînements des équipes professionnelles.

Dans ce cadre, la commune, en partenariat avec les clubs locaux, a pu accueillir :



Le Rugby Club Toulonnais (RCT) les 2 février 2010 et 22 novembre 2010, le Hyères Toulon Var (HTV) Basket Club les 3 mars 2010 et 16 février 2011, le Saint-Raphaël Var Hand Ball (SRVHB) le 19 janvier 2011.

Une conférence-débat sur le thème de la préparation physique et de l'organisation des entraînements a été organisée le 14 février 2011 par le conseil général du Var, avec comme intervenants

le staff technique du RCT, les joueurs professionnels et les joueurs du centre de formation du RCT. Elle s'est déroulée dans les locaux du conseil général à Saint-Maximin. Les communes du canton et leurs associations sportives étaient conviées à cette rencontre.

La richesse retirée de ces échanges avec des sportifs de haut niveau a conduit la municipalité à vouloir donner les moyens à ses clubs d'aller eux-mêmes à leur rencontre.

En 2010, le service Sports et Vie Associative a organisé un déplacement au tournoi de tennis de Monaco en partenariat avec le Tennis Club Municipal (TCMM) de Saint-Maximin pour 50 jeunes tennismen (18 avril 2010).

Un déplacement a aussi été organisé le 11 février 2011 pour assister à la ren-

contre de coupe d'Europe de Handball féminin qui a opposé le club de Toulon Var Saint-Cyr aux Serbes Knjaz-Milos au Palais des Sports de Toulon. Les places ont été offertes par le club toulonnais, en partenariat avec le département.

En avril, tous les joueurs du club de handball assisteront au match qui opposera le SRVHB à Chambéry. Les places seront offertes par le club professionnel. Une aide au transport sera



octroyée par la commune et le département. À cette occasion, à la mi-temps du match, la Fédération Française de Hand-ball remettra au président de notre club local le label de bronze national à l'école de Hand-ball de Saint-Maximin. Cette distinction honorifique récompensera tout le travail des bénévoles et des entraîneurs de ce club très dynamique.

En projet, un déplacement au stade Vélodrome de Marseille avec l'Olympique Saint-Maximinois (O.S.M.)...





*Le Marché Provençal de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, tous les dimanches de 8 h 00 à 13 h 00, du 22 mai au 28 août 2011 en centre-ville.*

Après le succès remporté lors de sa première édition, le Marché Provençal sera de retour en 2011, à partir du 22 mai, pour toute la saison estivale.

Il avait été mis en place en 2010 par l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Maximin dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (F.I.S.A.C.) afin de renforcer la fréquentation du centre-ville le dimanche matin.

Son attraction a conduit la commune à le pérenniser en assurant elle-même son organisation, toujours dans le cadre de son partenariat avec l'association des commerçants.

De nombreux artisans seront au rendez-vous pour offrir aux habitants, mais aussi aux touristes dominicaux, un marché agréable et complet rassemblant aussi bien les métiers de bouche, les maraîchers, que les artistes et artisans locaux (peinture, bijoux artisanaux, etc.).

Des animations viendront colorer ces matinées d'une ambiance festive, afin que l'on puisse flâner agréablement, le dimanche matin, dans le cœur de notre belle cité !

Renseignements auprès du service Culturel de la commune.

L'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Maximin a mis en place une navette gratuite, en partenariat avec Super U et la commune.

Cette navette des commerçants, en circulation depuis le mois de décembre 2010, relie le centre-ville aux zones commerciales de Cap-Sainte-Baume et de la Laouve.

Cette initiative vient appuyer l'un des objectifs communs de l'association et de la commune : rassembler toutes les zones commerciales de la ville, et permettre aux habitants de circuler facilement dans ces différents points commerciaux. Les Saint-Maximinois mais aussi les visiteurs pourront avantageusement stationner sur l'un des parkings proches du cœur de ville pour profiter de ses commerces puis se rendre dans les zo-

nes commerciales extérieures sans avoir à déplacer leurs véhicules, et vice versa. C'est un vrai service pour le public qui

est ainsi créé, dans l'intérêt général puisque tout le monde pourra profiter de ses retombées.



La navette fonctionne du mardi au samedi de 15 h 00 à 17 h 00, tous les quarts d'heure environ.

Elle dessert deux itinéraires :

- Centre-ville (Place Malherbe) / Cap-Sainte-Baume (Parking de U Culture)
- Centre-ville (Place Malherbe) / La Laouve (devant *Camille Albane* et *La Générale d'Optique*)

## La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure : un choix public responsable

En 2010, pour la première année, la commune a bénéficié d'une recette qui lui a été nouvellement transférée par l'État : le produit de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure. Cette T.L.P.E. concerne les dispositifs publicitaires, les enseignes et les pré-enseignes qui doivent être déclarés en mairie avant le 01 mars de chaque année. Même les dispositifs exonérés doivent être déclarés. Un tarif de référence a été instauré par la loi mais les communes qui le souhaitaient ont pu délibérer pour choisir d'aménager ce tarif selon le contexte local.

C'est le choix fait par Saint-Maximin, dans le sens d'une plus grande souplesse. Pour les enseignes, selon la loi, l'exonération est limitée à une superficie totale de 7 m<sup>2</sup>. Le tarif référentiel de droit commun est de 15 € par m<sup>2</sup> et par an pour les enseignes dont la superficie totale est comprise entre 7 et 12m<sup>2</sup>. Il est multiplié par deux lorsque la superficie est comprise entre 12 et 50 m<sup>2</sup> et par quatre lorsque la superficie excède 50 m<sup>2</sup>. La commune a opté pour une exonération maximale et l'application d'un tarif minoré, fixé au tiers du tarif de référence de droit commun, selon le barème suivant :

Le choix de la commune est une option politique que n'ont pas prise d'autres communes voisines, qui appliquent des tarifs plus élevés et les seules exonérations prévues par la loi. Il s'agit donc d'un positionnement mûrement réfléchi afin de ne pas priver les finances locales d'une nouvelle recette dans le contexte actuel de rigueur budgétaire, sans toutefois augmenter la pression sur les petites entreprises et en continuant à favoriser le commerce local, ce qui est en parfaite cohérence avec la politique globale de redynamisation du centre-ville.

### Enseignes (somme des superficies unitaires)

### Tarif / m<sup>2</sup> / an

Surface totale inférieure à 12 m<sup>2</sup>  
(sauf enseignes scellées au sol)

Exonération

Surface totale comprise entre 7 et 12 m<sup>2</sup>  
(enseignes scellées au sol)

5 €

Surface totale comprise entre 12 et 20 m<sup>2</sup>

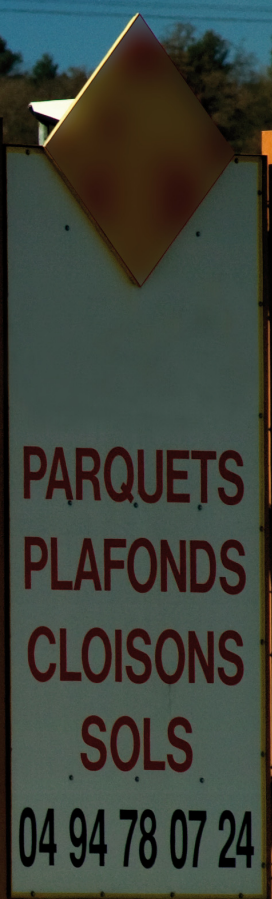
5 €

Surface totale comprise entre 20 et 50 m<sup>2</sup>

10 €

Surface totale supérieure à 50 m<sup>2</sup>

20 €



En mars 2008, lors du premier conseil municipal qui a suivi l'élection du Maire, nous avons demandé à ce que nous soit attribué un local conformément à la loi.

Ne voyant rien venir, nous avons d'abord alerté le Sous-Préfet, puis engagé le 12 février 2009 une action auprès du Tribunal Administratif.

Le 27 janvier 2011, le Tribunal nous a donné gain de cause.

Mais ils s'en moquent, ils ont gagné trois ans et ce n'est pas eux mais les Saint Maximinois qui ont payé les frais de justice !

Le 23 mars 2009 on nous a demandé de voter une étude d'un montant de près de 21 000 € TTC pour réaliser une mission de diagnostic et de modernisation de l'organisation de la collectivité. Nous avons refusé, en raison du coût qui nous paraissait particulièrement élevé au regard de son utilité.

Néanmoins l'étude, votée par la seule majorité, a été réalisée courant 2009.

En janvier 2010, nous avons demandé à prendre connaissance des conclusions de ce travail financé avec l'argent des contribuables. On ne nous en a donné qu'une version censurée.

Le 16 août 2010 nous avons saisi la Commission d'Accès au Document Administratif qui a statué le 14 octobre 2010 et nous a donné raison.

Malgré cela ils refusent toujours de nous communiquer le document. Il ne nous reste plus que le Tribunal Administratif (la précédente procédure a duré près de 3 ans...).

Lors du conseil municipal du 22 décembre 2009, on a tenté de nous imposer en dernière minute le vote d'une délibération qui n'était pas à l'ordre du jour. Elle portait sur une modification partielle du POS, que l'on nous demandait de voter en dépit d'un avis défavorable du commissaire enquêteur. Refusant de cautionner cette pratique digne d'une République bananière, nous avons quitté la séance. La majorité a voté néanmoins sans se poser de questions.

Une semaine plus tard le Préfet, que nous avons saisi, a demandé au Maire de retirer cette délibération illégale. Ce dernier a refusé...

Le Préfet a alors lui-même attaqué la commune au Tribunal Administratif.

Le 24 novembre 2010, le Tribunal a rendu sa décision : la délibération a été annulée, et la commune de nouveau condamnée à payer les frais de justice.

Compte tenu du nombre particulièrement élevé d'affaires publiques ou privées dans lesquelles la commune se trouve enlisée, nous avons souhaité évaluer le coût des frais de justice. Pour cela nous avons demandé à consulter les factures acquittées dans l'année.

Mais là encore le Maire a refusé de nous répondre.

Nous avons dû une nouvelle fois saisir la Commission d'Accès au Document Administratif qui a encore statué en notre faveur le 6 janvier 2011.

On pourrait multiplier les exemples du même type : refus de réunir les commissions municipales, refus de nous communiquer le bilan financier de la SAEMML créée pour assurer la collecte et le traitement des Ordures ménagères...

On a l'habitude de dire que la fonction d'un groupe d'opposition est de contrôler, qu'il est le garant de la démocratie.

Dans le cadre du mandat que vous nous avez confié il y a trois ans, il nous paraît de notre devoir de vous rendre compte :

- de la façon dont se comporte la Municipalité,
- du gaspillage d'argent public.

Un onglet spécifique, intitulé « abus de pouvoir » a été créé sur le site <http://saintmaximin2008.fr> pour vous tenir régulièrement informé sur l'évolution des procédures.

## *Ils sont venus au monde*

Marwan LAGRAD né le 17/10/2010  
 Livio INGHILLERI né le 22/10/2010  
 Trung TRAN né le 26/10/2010  
 Julia LORETO née le 25/10/2010  
 Esteban GENIT - - DUCHATELLE  
 né le 26/10/2010  
 Sacha BOSQUAIN né le 30/10/2010  
 Charlie VERGER né le 29/10/2010  
 Giovanni BENARD né le 30/10/2010  
 Ambre HÉRÉDIA née le  
 02/11/2010  
 Thomas BELLARD né le 01/11/2010  
 Gabriel BERTIN né le 09/11/2010  
 Lorenzo BOURRELLY  
 né le 09/11/2010  
 Emma LATANSKI née le 03/11/2010  
 Intissare CHAAIRATE  
 née le 11/11/2010  
 Samuel CASCHERA NAJEM  
 né le 16/11/2010  
 Gabriel LAGUIN né le 18/11/2010  
 Sydney LOURNEÇO née le 18/11/2010  
 Laura ALCALA DEL MORAL  
 née le 24/11/2010  
 Antoine MARTIN- - MATTA  
 né le 23/11/2010  
 Lilya AMARA née le 24/11/2010  
 Baptiste DECOMIS- - FORNERIS  
 né le 25/11/2010  
 Léo FOULON né le 24/11/2010  
 Lola CHATELAIN né le 26/11/2010  
 Lino DE LARUE né le 01/12/2010  
 Margot BUGAT né le 28/11/2010  
 Aloïse DEBROISE née le 24/11/2010  
 Ange BORGOMANO  
 né le 03/12/2010  
 Thomas XIBERRAS né le 09/12/2010  
 Lana DEMAREST née le 15/12/2010  
 Anaé LE HEN née le 18/12/2010  
 Angéline GUARDIOLA  
 née le 22/12/2010  
 Tom GUIOT né le 21/12/2010  
 Jade CUPELLI née le 30/12/2010  
 Jolan CUPELLI né le 30/12/2010  
 Alessandro IBANEZ né le 28/12/2010  
 Maylis RIGOLE née le 05/01/2011  
 Océane BIARD née le 07/01/2011  
 Esteban RENISIO né le 09/01/2011  
 Théo FARRUGIA né le 15/01/2011  
 Sohaïbe BERREKAMA né 21/01/2011

Andy MARIN né le 25/01/2011  
 Tommy MARIN né le 25/01/2011  
 Elio BAUDINO né le 01/02/2011  
 Lilou ANDREU née le 06/02/2011

## *Ils se sont dit 'oui'*

Willy ANDREY et Ginger BINDER  
 le 23/10/2010  
 Emmanuel ROCHHIA  
 et Jamila KARZAB le 27/11/2010  
 Marie Alexandre TINCRES  
 et Séverine GOMONT-JACQUEMIN  
 le 04/12/2010  
 Jean-Louis FAILLA et  
 Dehbia HAMMADOU le 06/12/2010  
 Gérard CORPET et Odile TURPIN  
 le 18/12/2010  
 Jean-Michel GUTTIEREZ et Valérie  
 PASQUIER le 18/12/2010  
 Youssef BOUDAUD et Imane  
 ÖTCHI, le 22/01/2011

## *Ils nous ont quittés*

Jeanne CANDROS, veuve BRUNEL  
 le 24/10/2010  
 Adrien GACHEN le 18/10/2010  
 Hadj KHABAZ le 16/10/2010  
 Antoine PIRO le 21/10/2010  
 Angela CLAROTTO,  
 veuve BRAIDOTTI le 29/10/2010  
 Eléonore REYES,  
 veuve MOLINA le 13/11/2010  
 Albert JAEN le 09/11/2010  
 René NICOLET le 21/11/2010  
 Gustave AUBERT le 22/11/2010  
 Jean MARRACQ le 13/11/2010  
 Ida GABRIELE,  
 veuve SPERENZA le 14/11/2010  
 Albert CAMAIL le 08/11/2010  
 Janine ROY,  
 épouse BOSC le 19/11/2010  
 Jeanne PORTALIER  
 veuve ORGNON le 17/11/2010  
 Albert FABRE le 25/11/2010  
 Marylène MUIN,  
 veuve GIELLY le 25/11/2010  
 Yoan BLAIS le 05/12/2010  
 Roger CHARRIERE le 06/12/2010  
 Edouard DJABER le 08/12/2010

Pierre MORGANTI le 03/12/2010  
 Lucien PIETTE le 10/12/2010  
 Antoine LOPEZ le 12/12/2010  
 Léone BEAUNOL-RICHARD  
 le 21/12/2010  
 Paulette VALETTE, épouse BIDON  
 le 25/12/2010  
 Adrien MAGNE le 27/12/2010  
 Paule MOURGU  
 veuve JEANDROZ le 29/12/2010  
 André CARETTE le 28/12/2010  
 Régina DE FILIPPI le 31/12/2010  
 Raymonde HASSLER,  
 veuve HUGUET le 03/01/2011  
 Charles TARILLON le 03/01/2011  
 Francis FERRANDO le 03/01/2011  
 Solange BONNETON le 01/01/2011  
 Pascale BISSEY,  
 épouse BARDE le 10/01/2011  
 Olive PORCHER,  
 épouse PIGNER le 10/01/2011  
 Marie SEMERDJIAN,  
 veuve SEMERDJIAN le 05/01/2011  
 Yvonne LAMOUREUX,  
 veuve LAMANTHE le 12/01/2011  
 Nicole LEBOURHIS,  
 épouse SCHUH le 08/01/2011  
 Louis MERER le 19/01/2011  
 Lucienne CASABURI,  
 épouse BURESI, le 16/01/2011  
 Madeleine HENNEBEL,  
 veuve HOUSSIN le 16/01/2011  
 Domenica BONANSEA,  
 veuve de GAGNARD le 21/01/2011  
 Pierre RANCELLI le 24/01/2011  
 Jean-Pierre TROMBETTA,  
 le 30/01/2011  
 Marcelle FORESTIER le 31/01/2011  
 Paul LEGER le 26/01/2011  
 Josette GUINTINI,  
 veuve CAILLOL le 28/01/2011  
 Raphaël RANALDI le 06/02/2011  
 Jean IRANZO le 30/01/2011  
 Arlette MASUYER,  
 veuve CORBERAN le 11/02/2011  
 Madeleine BOISSEAU,  
 veuve SERRA le 07/02/2011  
 Colette PAGANONI le 06/02/2011

## LES RICHESSES DE LA BASILIQUE DUMENT PRÉSERVÉES

Le service Patrimoine travaille continûment à la préservation des richesses mobilières et immobilières de la commune. En ce qui concerne le mobilier abrité par la basilique, les projets pour l'année 2011 sont les suivants :



- restauration, mise en sécurité dans une vitrine et éclairage de la prédelle datant du XV<sup>ème</sup> siècle située dans la sixième chapelle,
- diagnostic et évaluation technique sur support et couche picturale en vue d'une stabilisation pour le retable du Ronzen,
- diagnostic pour la mise en place d'un éclairage et scénographie pour la mise en valeur des panneaux restaurés en 2010, dits « panneaux Abellon »,
- mise en place, en partenariat avec l'État, d'un inventaire des objets de la basilique, à la suite duquel il sera possible d'élaborer un plan de restauration du mobilier.

L'oratoire dit du Saint-Pilon a été l'objet, en 2010, d'une opération de nettoyage général de la sculpture et du socle, suivant les recommandations du Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine.

Cette opération permettra de prendre une décision experte quant à son éventuelle restauration. C'est l'association *Actavista*, qui mène une politique active d'intégration sociale et professionnelle par la formation aux sérieux travaux sur des édifices patrimoniaux, qui a réalisé ces travaux.

L'Association Santo Madaleno a pris en charge une partie du coût des travaux, qui se montait à 5 810 €.

Aujourd'hui, les Saint-Maximinois, et les nombreux visiteurs qui arrivent dans la ville par la route de Marseille peuvent donc découvrir la finesse et la beauté de la sculpture.

## LE SAINT-PILON A FAIT PEAU NEUVE





## SAUVERGARDER LA FAÇADE CLASSÉE DE L'HÔTEL DE VILLE

L'hôtel de ville de Saint-Maximin est un bâtiment remarquable, dont la façade principale notamment est classée depuis le 2 novembre 1951.

La commune, en tant que propriétaire, est responsable de sa sauvegarde. Or, les parements sont altérés. C'est pourquoi, afin d'assurer la sécurité des employés et des usagers de la mairie, un échafaudage a été mis en place au-dessus de l'entrée Sud.

Ce dispositif s'intègre dans l'environnement de la place de l'hôtel de ville grâce à l'élégant habillage réalisé par

J.-L. Myskowski à l'initiative de la municipalité. Pour remédier à ces dégradations, la commune a lancé un appel d'offre pour la réalisation d'une étude de diagnostic préalable à la restauration des façades de l'hôtel de ville.

## LA PRÉSERVATION DU FLANC SUD DE LA BASILIQUE

Le flanc Sud de la basilique Sainte-Marie-Madeleine présente d'importantes faiblesses, notamment d'étanchéité. De lourds travaux de conservation sont prévus par la commune, propriétaire de ce bâtiment classé et donc responsable tant de la sécurité de ses visiteurs que de la préservation de ce monument classé exceptionnel, si important dans le patrimoine de la cité.

Le commune a donc lancé un appel d'offre pour l'établissement d'un projet architectural et technique (P.A.T.) afin de consolider le flanc Sud de l'édifice, fragilisé au niveau des couvertures et des ouvertures (fenêtres et vitraux). Ce P.A.T. permettra de disposer d'un programme d'intervention détaillé.

Selon une étude préalable menée en 2004 par F. Flavigny, alors architecte en chef des monuments historiques, le coût de ses travaux pourraient avoisiner les deux millions d'euros. Si la possibilité de partenariats publics existe pour financer ces travaux, la commune devra aussi y contribuer.

Afin de ne pas faire peser toute la charge de ces nécessaires travaux sur les ci-

toyens contribuables, la commune s'est donc lancée dans la recherche de fonds privés, par deux voies distinctes.

En partenariat avec la Fondation du Patrimoine, un appel à souscription publique a été lancé. Le principe est simple. Tous ceux qui, citoyens attachés à leur patrimoine ou visiteurs séduits par sa beauté, souhaitent faire un don pour la sauvegarde de la basilique trouveront un bon de souscription en mairie, dans la basilique, ou en téléchargement sur le site internet de la ville et sur celui de la Fondation du Patrimoine.

Il suffit ensuite de joindre sa participation au bon dûment rempli et de les déposer dans les urnes prévues à cet effet dans le hall de l'hôtel de ville et dans la basilique.

Ce don sera déductible des impôts ; un reçu fiscal sera adressé par la Fondation du Patrimoine à tous les généreux donateurs.

Les grands acteurs économiques sont aussi sollicités par le biais de l'appel à mécénat.



*DES CENTAINES DE COULEURS...*

« En mai fais ce qu'il te plait » c'est le proverbe qu'ont appliqué les organisateurs de la Foire au jardinage de Saint-Maximin en installant, en 2010, cette manifestation dans le cadre majestueux du jardin de l'Enclos qui fut durant des siècles le jardin potager et le verger des dominicains ainsi que leur lieu de prière et de contemplation.

Cette année, c'est le dimanche 15 mai que ce lieu d'exception se parera de mille couleurs.

85 pépiniéristes, producteurs et créateurs de jardins se donneront rendez-vous pour le bonheur de tous les jardiniers, qu'ils soient érudits ou néophytes, adeptes de Le Nôtre ou maraîchers. Que l'on possède un balcon, une terrasse ou un domaine, chacun pourra trouver l'arbre, la fleur ou le plant qui manque à son espace.

Il faut toutefois raison garder quant au choix des végétaux et ne jamais perdre de vue l'adaptation au sol, l'exposition de la plantation, mais surtout l'arrosage.

*L'eau : source de vie*

Notre département est touché régulièrement par la sécheresse et durant les années précédentes, le préfet du Var a dû prendre des *arrêtés sécheresse* portant limitation des usages et des prélèvements d'eau.

Afin de gérer au mieux cette ressource et éviter le gaspillage, il est important que chacun participe à des économies.

*...POUR DES MILLIERS DE FLEURS !*



Cette économie passe notamment pour les propriétaires de jardins par le choix des plantes, en sélectionnant des végétaux adaptés à la sécheresse, leur implantation dans l'espace mais aussi en optimisant les arrosages.

Conseils et astuces vous seront prodigués lors de la Foire par les pépiniéristes et producteurs, acteurs et passionnés.



*FOIRE AU JARDINAGE  
Dimanche 15 mai  
Jardin de l'Enclos,  
de 8 h 30 à 18 h 00*



8 juillet  
Concert Serge Lama  
Jardin de l'Enclos  
21 h 30  
Adultes : 25 €  
Moins de 12 ans : 12 €

Du 22 mai au  
28 août  
Marché provençal  
Toute la journée  
centre-ville

30 avril et 1<sup>er</sup> mai  
Foire médiévale de la  
quinzaine  
Toute la journée  
Quartier médiéval  
Jardin de l'Enclos



21 juin  
Fête de la musique  
21 h 00  
Centre ville  
Place Malherbe

15 mai  
Foire au jardinage  
←



5 juin  
Point d'Orgue  
Michel Bourcier  
17 h 00  
Basilique

30 Avril | 1<sup>er</sup> Mai 2011



# Foire Médiévale de la Quinzaine

Saint-Maximin la Sainte-Baume



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

